Page 1	Page 2	Page 3	Pages 4	Pages 5	Page 6 et 7	Page 8
Edito	Conseil des Jeunes Eolien - Jardin asiatique	Parking salle des fêtes Toilettes - Médecin	Ecole - Préfète Mare - Tourisme	ComCom du Bocage Bourbonnais	C'est déjà du passé !	Agenda

GAZETTE

Bulletin trimestriel de la mairie de Noyant

N°42 septembre 2018

NOYANT D'ALLIER

Insolite village de France

Gazette

LETTRES AUX NOYANTAISES, NOYANTAIS

Notre paisible et accueillant village vient de vivre deux épisodes mettant entre parenthèses ces qualificatifs.
En effet, la lâcheté et la bêtise de certains individus sont venues assombrir l'image de notre village par ces douces nuits d'été.

Dans la nuit du samedi 21 au dimanche 22 juillet 2018 un ou plusieurs individus ont tagué la façade de la maison de notre Maire Michel LAFAY en écrivant sur 4 mètres de long : « LAFAY démision », voulant certainement dire « LAFAY démission ».

Ces actes de vandalisme ne sont pas pris en charge par les assurances. Michel LAFAY a donc fait nettoyer ces tags à ses frais personnels.

Dans la nuit du dimanche 05 au lundi 06 août 2018 ces mêmes individus ont sévi de nouveau sur la façade d'habitation de Michel LAFAY mais aussi sur la façade de la mairie. Sur la maison de monsieur le Maire on pouvait lire : « LAFAY casses toi » voulant certainement écrire « LAFAY casse toi », sur une longueur de 4 mètres. Sur le mur de la mairie il était inscrit : « LAFAY PETIOT, dégagez, sinon… » sur une longueur sensiblement identique. Le panneau indiquant le cabinet du médecin a par ailleurs été barré en noir ainsi que celui de l'aire de camping-car.

Ces deux actes ont fait l'objet chacun d'un dépôt de plainte par nos collègues élus cités nommément. La gendarmerie a saisi immédiatement, Monsieur le Procureur de la République et Madame la Préfète de l'Allier après chaque évènement, ceux-ci prenant très au sérieux ces actes antirépublicains et menaçants, visant des élus de votre commune.

Quel que soit l'objet de la "rancoeur" de ces "citoyens", nous, vos élus, vous rappelons que notre action quotidienne est menée dans un but désintéressé de contribuer au développement de notre village et de son "bien vivre ensemble", dans le respect des opinions de chacun, des règles démocratiques et républicaines."

Lors du conseil municipal du 13 août 2018 les élus présents ont décidé de s'adresser à la population noyantaise pour la tenir informée et dénoncer ces actes qui touchent notre conseil municipal élu démocratiquement en mars 2014.

Chacun des élus a apporté son soutien à Michel LAFAY et a convenu que ces actes qui pourraient être qualifiés de politique ; relèvent en vérité de l'incivilité et de la délinquance. Ils doivent donc être sévèrement punis.

Le conseil municipal apporte toute sa confiance à la gendarmerie pour trouver le ou les auteurs de ces faits hautement répréhensibles. Les forces de l'ordre ont déjà fait la preuve de leurs capacités à résoudre une enquête en trouvant encore récemment les auteurs d'autres actes d'incivilités sur notre commune.

Vous comprendrez que cette démarche de notre part reste et restera exceptionnelle face à des actes extrêmement graves. Nous espérons que notre village va vite ressortir de cette ombre néfaste et nauséabonde, en retrouvant sa sérénité habituelle et sa qualité d'accueil qui font sa réputation. Cette dernière est notre atout majeur pour trouver le médecin que nous cherchons assidûment.

Comptant sur votre soutien qui a déjà fait l'objet de nombreux témoignages aux élus visés personnellement par ces tags, recevez nos chaleureuses salutations et toute notre solidarité afin de refermer cette plaie qui vous touche autant que nous.

Le conseil municipal

Ouverture de la mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert les matins du mardi au samedi de **9h15 à 12h.**

ainsi que le mardi et le vendredi **de 14h à 17h**

Tél. 04 70 47 21 14
mairie@noyantdallier.fr
site web :
www.novantdalllier.fr

Retrouvez Noyant d'Allier sur Facebook !

Directeur de publication - maquette et conception - Guy Dauchat n° issn en cours impression Comcom du Bocage Bourbonnais

Jardin asiatique

Lors de la réunion publique sur l'aménagement d'un jardin asiatique à l'entrée du bourg, les participants ont découvert les trois projets concoctés par les étudiants en 2ème année de BTS paysagiste au CFPPA de Neuvy. Plusieurs idées ont fait l'unanimité (kiosque, pièce d'eau, chemin du dragon,…).
Les arbres plantés sur le site par les conseils des Sages et des Jeunes seront déplacés et intégrés à l'aménagement.
Découvrez ces projets en ligne sur le site de Noyant dans la rubrique « infos locales ».
Cet aménagement, subventionné à 80%, s'intègre dans la logique d'aménagement de la commune :
au sud, le bocage bourbonnais avec l'aménagement du parking de la salle des fêtes et des camping-cars (voir page 3), le départ des randonnées, la vue sur les Côtes Matras, le vélorail,…
au centre, les musées (mines, miniatures),
au nord, l'ouverture sur l'Asie (jardin asiatique, pagode, boutique,…).

Eolien

Le 12 juin, la société Nordex organisait sa 4ème réunion publique à laquelle tous les Noyantais étaient conviés (invitations individuelles distribuées par La Poste).
Une bonne vingtaine de participants, dont plusieurs extérieurs à la commune, ont pu découvrir le projet actuel d'implantation d'éoliennes et les images virtuelles montrant l'impact sur le paysage.
La municipalité de Noyant a mis son veto concernant toute implantation près du panorama des Côtes Matras.
Ce projet porte essentiellement sur la commune de Gipcy (5 éoliennes), notre commune n'étant concernée qu'à la marge (1 ou 2 éoliennes).
La zone d'implantation est très mal desservie en téléphonie et internet. Des riverains ont demandé le déploiement de la fibre optique comme mesure compensatoire. La municipalité soutiendra cette demande.
Nous sommes toujours en attente d'un projet complet, précisant les retombées financières pour la commune, afin d'informer la population.

Le conseil des Enfants a huit ans !

Depuis 2010, huit équipes de jeunes de 7 à 11 ans se sont initiées à la vie citoyenne en représentant leurs pairs au sein du Conseil des Enfants commun aux communes de Noyant et Châtillon.
Outre les sujets touchant directement leur vie d'écoliers, ces jeunes conseillers ont lancé de nombreuses actions à destination de la population. Certaines concernaient **la sécurité** (circulation autour de l'école, opération pedibus), d'autres **l'environnement** (Toutounet, plantations, compostage), **la solidarité** (rencontres avec les aînés, ruche aux livres), des actions enfin avaient pour objectif **l'animation et la promotion du village** (concours d'épouvantails, guide touristique).
Les enseignantes ont contribué à la mise en place de ces programmes.

L'arrivée de Cressanges au sein du RPI nous oblige à repenser ce dispositif de démocratie locale. Une réflexion sera conduite à la rentrée.

La ruche aux livres

Ce projet est issu d'une demande du conseil des enfants qui souhaitait qu'un échange de livres pour tous soit mis en place à Noyant sous forme d'une ruche. Sa mise en place s'est faite dans le cadre des temps d'activités scolaires qui cesseront avec le retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2018.
Une fois la commande lancée, la famille Damotte a répondu à l'appel en fournissant une ruche.
Isabelle et Danielle, animatrices des TAP, ont pris en mains ce défit comme dernière activité de l'année scolaire. Après plusieurs heures de « relookage » avec le concours de Jean-Luc, agent technique, les enfants ont réalisé cette fontaine à livres qu'ils ont installée sur un emplacement de choix, devant la Marpa.

Troc aux plants du Conseil des Sages

Le troisième Troc aux plants du Conseil des Sages a connu de nouveau une belle affluence.
Animation musicale, Ikebana, atelier relaxation ont égayé ce temps d'échanges avant le désormais traditionnel repas partagé.

Parking salle des fêtes

Le parking de la salle des fêtes s'était sérieusement détérioré ces dernières années.
Conformément aux investissements décidés par le Conseil Municipal pour 2018 (voir Gazette 41), une rénovation complète a été effectuée début juillet. Ces travaux bénéficient de 80% de subventions.
Cette rénovation sera prolongée par l'amélioration de l'éclairage public sur le site dans les mois qui viennent.

Les travaux s'inscrivent dans la logique de l'aménagement du village en mettant en valeur le bocage et la vue sur les Côtes Matras (voir aussi « Jardin asiatique » page 2).
De nombreux habitants viennent s'y promener aux beaux jours.

Cette entrée de village est aussi un point de départ pour les randonnées ainsi qu'une aire de camping-car particulièrement prisée.
Ces touristes sont autant de clients potentiels pour les restaurants et commerces de Noyant !

Communiqué
Le SICTOM effectue un ramassage tous les mercredis dans le bourg et les corons. Prévoir de sortir les poubelles la veille....
Trois implantations de colonnes pour le tri sélectif sont à disposition : parking salle des fêtes, carreau de la mine, pagode.

Toilettes publiques

Personne n'a regretté les anciens WC publics situés contre le cimetière, derrière l'abribus. Ils étaient les témoins d'une époque…

Par contre leur disparition, suite aux travaux de construction de la nouvelle boulangerie, a créé un manque.

La municipalité avait acquis un ancien garage en face de la boulangerie pour installer un nouvel équipement. Après des travaux plus longs qu'espérés, les nouvelles toilettes publiques sont maintenant opérationnelles.
Elles correspondent aux normes actuelles avec trois modules (hommes, dames, handicapés) et des lavabos.

Cet investissement est subventionné à 65%.
Des toilettes publiques sont indispensable dans un village qui met l'accueil au centre de ses préoccupations.

Médecin

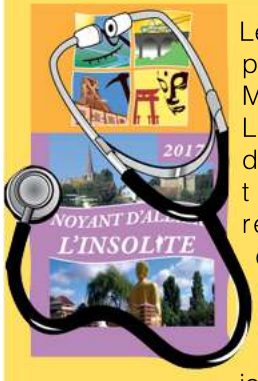

Les élus, et en particulier le Maire, Michel Lafay, continuent de se battre pour trouver un remplaçant au docteur Proffit.
Ce sont 90 médecins qui manquent à ce jour dans l'Allier, c'est dire si la tâche est rude !
Outre les recours aux annonces, cabinets spécialisés, réseaux sociaux, les recherches de partenariat avec le cabinet médical de Souvigny,... la piste des médecins étrangers est aussi explorée.
Des délégations de médecins vietnamiens et cambodgiens ont été reçues, des contacts sont en cours du côté de la Moldavie, des rendez-vous sont pris et nous croisons les doigts.
Nous espérons que les agitations et excès de certains ne contrarieront pas, une nouvelle fois, d'éventuelles candidatures.

Les élus avec une délégation cambodgienne de professionnels de la santé en juin.

Si vous connaissez un médecin que nous pourrions contacter, merci de le faire savoir en mairie !

La solution peut aussi venir de chacun !

COMMUNIQUÉ

« Lutte contre les méfaits du tabac :
Depuis le 28 mars, certains substituts nicotiniques (patch, gommes) sont remboursés par l'Assurance Maladie sur ordonnance.
Si vous souhaitez arrêter, n'hésitez pas à vous rendre à la pharmacie pour de plus amples informations. »

Dr Philippe Bourgeon, pharmacien

A la découverte de la mare

Dans le cadre de la Fête des Mares, le Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier a organisé une animation à la découverte de la mare des Rues (au bout du parking de la salle des fêtes en contrebas).

Après un exposé sur la vie des mares et leur utilité dans le cadre de la biodiversité, une sorite autour de la mare des Rues a permis de constater la richesse de la vie aquatique de notre mare.

Nouveaux panneaux d'informations

Le panneau d'informations installé sur les côtes Matras était endommagé et son contenu n'était plus à jour.
Un nouveau panneau actualisé à été implanté au même endroit.
Un autre, similaire, a été posé près de l'aire de service camping-car sur le parking de la salle des fêtes

À partir de la rentrée 2018, l'école fonctionnera quatre jours par semaine.

La municipalité a décidé d'ouvrir le centre de loisirs toute la journée les mercredis scolaires afin de répondre aux besoins des parents.
Les horaires seront de 7h30 à 17h30. L'accueil des enfants pourra se faire jusqu'à 8h45. Les parents pourront récupérer leurs enfants entre 17 heures et 17h30.

Pour les familles qui le souhaitent, les enfants pourront être accueilli seulement l'après-midi, Les horaires restant les mêmes que cette année : accueil de 13h30 à 14 heures et sortie entre 17h et 17h30.
Pour les enfants qui viendront toute la journée, le repas sera pris au restaurant « Sourire de Noyant ». Le prix du repas pour les familles sera l'équivalent de deux tickets de cantine.
Les tarifs à la demi-journée seront les mêmes que ceux du centre de loisirs actuel (tarifs variant en fonction du quotient familial). Le mercredi entier comptera pour deux demi-journées auxquelles se rajoutera le prix du repas.

Madame la Préfète à Noyant

Madame, Marie-Françoise Lecaillon, Préfète de l'Allier, a pu apprécier les charmes de Noyant en juin.
Le 6 juin, les services de la préfecture organisaient un séminaire des cadres préfectoraux à la salle des fêtes. Une visite de la Pagode et de la Mine a complété une matinée plus studieuse.
Le 26 juin, c'est le bureau de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais qui accueillait la Préfète pour une journée d'échanges sur les projets de notre territoire.
Une nouvelle occasion de déjeuner au « Petit d'Asie » et de recevoir le traditionnel chapeau chinois.

Lancement saison touristique

La ComCom du Bocage Bourbonnais a choisi Noyant pour le lancement de la saison touristique 2018 le 2 juillet.

Les élus de la ComCom et de l'Office du Tourisme ainsi que les acteurs touristiques du territoire se sont retrouvés autour du point d'Information provisoire de Noyant* pour lancer la saison 2018.
La ComCom a la compétence tourisme. Cette activité représente un apport économique fondamental pour les communes du Bocage et pour Noyant en particulier.

*Un point d'Information Touristique dépendant de l'Office de Tourisme sera implanté au bout du parc de la MARPA, vers le stade. Il prendra la forme d'un chalet intégré à l'environnement et remplacera l'Algeco peu esthétique installé cet été dans l'attente des autorisations légales de construction.

Services communautaires à destination des mairies et associations du territoire de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC
Accompagne les usagers dans leurs démarches administratives, sur rendez-vous.

CENTRE MULTIMÉDIA
Ouvert du lundi au vendredi de 16h à 18h, à partir de 14h le mercredi. Ordinateur et Internet en libre accès pour les habitants du territoire.

PHOTOCOPIES ET IMPRESSIONS
Service de photocopie payant pour les associations. Impression gratuite des bulletins municipaux.
Dans tous les cas, vous devez fournir le papier et anticiper vos demandes.

ESPACE BOCAGE
Salle de conférence équipée de gradins (136 places) avec écran et système de sonorisation.
Gratuit pour les mairies et associations du territoire communautaire. Location possible par les entreprises et structures hors territoire.

VIDÉO VISION
Mise à disposition aux mairies et associations du territoire communautaire de 2 films par mois, à choisir 15 jours avant la séance.

BASSIN D'APPRENTISSAGE DE LA NATATION
→ Réservé aux scolaires :
Périodes scolaires du lundi au vendredi.
→ Mise à disposition payante avec réservation pour les associations (maître nageur agréé obligatoire) :
- Périodes scolaires : dès 18h;
- Hors périodes scolaires : toute la semaine.

Bassin ouvert de mai à octobre.

MATÉRIEL

BARNUM
1 barnum de 300m² dissociable en modules de 100m² minimum. Mise à disposition gratuite et montage/démontage payants pour les mairies et associations du territoire communautaire.

2 MINIBUS 9 PLACES
Mise à disposition gratuite pour les mairies et associations du territoire communautaire.
P TRONGET P BOURBON-L'ARCHAMBAULT
+ 1 REMORQUE

SONORISATION
Ensemble de sonorisation comprenant 2 micro HF et 2 enceintes avec trépieds.
Mise à disposition gratuite pour les mairies et associations du territoire communautaire.

VIDÉOPROJECTEURS
2 vidéoprojecteurs.
Mise à disposition gratuite aux mairies et associations du territoire communautaire.

ÉCRAN
Un écran de projection de 4 mètres x 3 mètres.
Mise à disposition gratuite aux mairies et associations du territoire communautaire.

PLATEAUX
300 plateaux repas.
Mise à disposition gratuite aux mairies et associations du territoire communautaire.

INFORMATION ET RÉSERVATION

Les équipements étant très sollicités, nous vous remercions d'anticiper vos réservations, photocopies et impressions.

LE MONTET
Gérald GILSON
1 Place du 8 Mai
03240 LE MONTET
Tél: 04 70 47 37 76 - g.gilson@ccbb.fr

BOURBON-L'ARCHAMBAULT
Patricia MARTINET
1 Place de l'Hôtel de Ville
03160 BOURBON-L'ARCHAMBAULT
Tél: 04 70 67 11 89 - contact@ccbb.fr

C'est déjà

Jazz dans le bocage a de nouveaux fait salle comble à Noyant. L'Israélienne Hadar Noiberg, flûtiste, a charmé le public.

Rencontre amicale des associations de Noyant à l'initiative du club des aînés autour d'un petit tournoi de pétanque le 2 juin

Le Sourire des Ecoles a organisé sa kermesse annuelle fin juin.
Les enfants ont profité des jeux gonflables géants.

Les pompiers ont participé comme tous les ans au défilé du 8 mai.

Le club « Amitiés Noyantaises » a organisé une visite de la cristallerie de Saulcet.

Le repas au restaurant les Aubrelles à St Pourçain a été apprécié.

Les Ridders Bourbonnais ont réuni 441 sportifs cette année à Noyant : 219 VTTistes, 197 marcheurs et 25 coureurs qui ont parcouru nos chemins de randonnée.
La Nocturne du samedi soir, nouveauté de cette édition, fut en tous points réussie malgré une météo capricieuse.

10 jours de tournage pour respiro productions et Stephane Ly-Cuong à Noyant d'Allier pour le court métrage « l'Allée des Jasmins »...

du passé !

Encore un succès cette année pour fête des voisins au Myosotis.
Le soleil était au rendez vous, des bons plats étaient préparés et partagés entre voisins.
Adultes et enfants se sont régalés.

Albert Gervais s'est vu décerner la légion d'honneur le 14 juillet.
La municipalité a tenu à rendre hommage à ce concitoyen méritant.

Pour la fête du 13 juillet, la soirée s'est déroulée dans une ambiance agréable sur le parking rénové de la salle des fêtes.
Lampions et feu d'artifice ont ravi un public de plus en plus nombreux.

Dans le cadre du festival Classique en Bocage, organisé par la Comcom du Bocage Bourbonnais, Tam Mallet Trio a présenté un récital de percussion très apprécié par la centaine de spectateurs.

L'exposition « Arts Mêlés » de Villages Vivants a accueilli les oeuvres d'une soixantaine d'artistes dans le cadre unique de la chambre chaude de la mine.

Belle réussite pour la brocante du Comité des Fêtes.
Le temps était de la partie et la centaine d'exposants ont accueilli les très nombreux visiteurs.

Les médias apprécient Noyant cet été !
Après une série de 4 reportages sur France 3, c'est La Montagne qui consacrait une double page à Noyant, puis TF1 qui nous faisait l'honneur du 13h de JP Pernaut.

AGENDA

Sept. 3 — **Rentrée des classes**
Tél. École :
04 70 47 22 87

Oct. 7 — **Concert Classique**
Organisation **Villages Vivants**

Oct. 14 — **Repas CCAS**
Mairie

Nov. 11 — **Soupe autour de la fête foraine**
Organisation **Comité des Fêtes**

Nov. 17 — **Dîner dansant**
sur réservation
Organisation **Comité des Fêtes**

Nov. 18 — **Ciné-dimanche**
16h - salle des fêtes
Organisation **Villages Vivants**

Bibliothèque

Ouverture
Vendredi 15h30 17h30

7 - 21 septembre
5 - 19 octobre
9 - 23 novembre

Associations

Arts Mêlés - Villages Vivants
Atelier artistique ouvert à tous, les mardis à 15h, à la salle des fêtes du haut.
Renseignements 04 70 47 33 34

Amitié Noyantaise
Rencontres à la salle des fêtes chaque 2ème et 4ème jeudi du mois.
(belote, jeux de société, anniversaires des adhérents fêtés chaque trimestre).

Prochaine Gazette déc. 2018

Remise des articles avant le 1er nov.

dimanche 7 oct. Concert classique

L'association « Villages Vivants », grâce à deux de ses adhérents, Michel et Hélène Cantin, organise un récital de musique classique avec un ensemble de huit exécutants qui verra la participation exceptionnelle de musiciens de l'Orchestre National de France.

15h à l'église de Noyant
Tarif : 10€
gratuits pour les enfants

17 nov. dîner dansant

Dîner dansant du
Comité des Fêtes
Animé par l'orchestre
« Les Copains »

comité des fêtes

renseignements et réservations :
06 79 55 35 22
04 70 47 39 87

COMMUNIQUÉ DE LA MARPA

Les cours d'informatique reprendront le lundi 10 septembre à 15h00.
Pour toute inscription ou renseignement contacter Cindy ou Elise au 04.70.47.49.91.